



DOSSIER DE PRESSE

90 ans de l'École de l'air et de l'espace



SOMMAIRE

DU DOSSIER DE PRESSE

01	LE MOT DU GÉNÉRAL PIERRE RÉAL	5
02	HISTOIRE DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	8
03	LES TRADITIONS DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	14
04	LES CÉRÉMONIES COMME VECTEUR DE VALEURS	20
05	L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	26
06	LA BASE AÉRIENNE 701	34
07	L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE, TOURNÉE VERS LE FUTUR	38
08	CONTACT PRESSE	46





**LE MOT DU GÉNÉRAL
PIERRE RÉAL**

LE MOT DU GÉNÉRAL DE DIVISION AÉRIENNE PIERRE RÉAL

Commandant la base aérienne 701 et directeur général de l'École de l'air et de l'espace.

Notre école fêtera en 2025 ses 90 ans. 90 années d'une vie mouvementée, tant l'histoire de notre institution est liée à l'histoire de notre pays. Pourrait-il en être autrement, l'adaptation, l'agilité et la rapidité dans l'action faisant partie de l'ADN des aviateurs, depuis toujours.

Cette capacité à être dans son époque, à anticiper en permanence les combats de demain, s'ancre également dans de fortes traditions, nécessaires au service des armes, nécessaires pour transcender le tragique d'un engagement qui peut aller jusqu'à donner la mort ou sacrifier sa propre vie quand la mission l'impose.

Ces traditions sont au cœur de l'école qui a formé les premiers officiers « de carrière » et qui aujourd'hui les reçoit tous, quels que soient leurs origines et leurs destins dans l'armée de l'Air et de l'Espace. Autre évolution majeure, l'École de l'air et de l'espace bénéficie depuis 5 ans d'un statut d'établissement public qui lui permet d'adapter en permanence l'enseignement et de mener des programmes d'envergures, pour le soutien des élèves ou pour la recherche.

*Fiers de notre histoire, et
tournés vers l'avenir !*

ph



LA PROGRAMMATION DES 90 ANS DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

17 janvier

Nouvel esprit public

18 janvier

Concert caritatif

07 mai

SOL 2 : Salon-de-Provence
Ordre de la Libération

12 mars

Table ronde sur l'Espace en présence de
Claudie Haigneré

16-22 juin

Salon International de l'Aéronautique et
de l'Espace au Bourget

20-21 juin

Séminaire Lutte anti-drone avec SAFE

3 juillet

Concert de la Musique de l'Air au
château de l'Empéri

1er juillet

Festival de cinéma

4 juillet

Baptême de la promotion 2024 de l'École de l'air
et de l'espace, cérémonie des 90 ans de l'EAE

14 juillet

Défilé du 14 juillet à l'occasion
de la Fête nationale

18 octobre

Présentation au drapeau de la promotion
2025 de l'École de l'air et de l'espace

4-5 octobre

Marathon des 90 ans de l'École de l'air et de
l'espace et "Top Air" sur la place Morgan



HISTOIRE DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

1935 - L'ÉCOLE DE L'AIR NAÎT À VERSAILLES

La toute première promotion intègre l'École de l'air en **1935**. Elle regroupe cinquante-cinq élèves-officiers. Cinquante-deux d'entre eux sont issus du corps des officiers de l'air et les trois autres du corps des officiers mécaniciens.

Les cours théoriques ainsi que les laboratoires se trouvent aux Petites Écuries de Versailles. Pour le pilotage, les élèves doivent se déplacer jusqu'à la base aérienne de Villacoublay.

Très vite, les élèves de la première promotion de



l'École de l'air comprennent qu'ils doivent créer des traditions porteuses de sens. Sans ces dernières, l'École de l'air ne pourra pas être instituée comme une formation militaire d'excellence, au même titre que l'École Navale ou l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

C'est ainsi qu'ils décident de s'inscrire dans la lignée de ces grandes écoles militaires et de baptiser leur promotion Capitaine Guynemer. Ils font également de sa devise, « **Faire Face** », celle de l'École de l'air. Ce choix de parrain caractérise bien la place de l'aviation dans l'imaginaire collectif de cette époque, celui du chevalier de l'air.



Né à Paris le **24 décembre 1894**, Georges Guynemer est un gamin farceur, loin de l'archétype du combattant. Il incarne malgré tout l'aviateur de la Grande Guerre et symbolise surtout une formidable volonté.

À la déclaration de guerre, Georges Guynemer demande à s'engager dans l'aéronautique militaire. Cependant, sa mauvaise condition physique se présente comme un frein. Malgré cela, il intègre l'école de pilotage de Pau en **novembre 1914**.

Après avoir obtenu son brevet militaire, Guynemer se lie d'amitié avec Jules Védrines. Ce dernier va le prendre sous son aile et faire de lui un aviateur accompli, un redoutable chasseur. Le **19 juillet 1915** il abat son premier avion ennemi.

Il meurt au combat, en « plein ciel de gloire », le **11 septembre 1917** à Poelkapelle (Belgique). Son parcours étonne tant par la brièveté de sa vie que par son intensité. Avant René Fonck, il devient le premier As français de la Première Guerre mondiale, avec 53 victoires homologuées.



1938 - L'INSTALLATION À SALON-DE-PROVENCE

Si les Petites Écuries de Versailles sont apparues comme un choix évident pour accueillir l'École de l'air, c'est parce que s'y trouvait auparavant l'école des officiers mécaniciens et que les états-major étaient à proximité, à Paris.

Cependant, Pierre Cot, alors ministre de l'Air, souhaite créer une école d'un nouveau genre. Celle-ci doit remplir des critères précis : être proche à la fois d'une école de pilotage militaire, mais aussi d'une université et d'une garnison. Le tout, en choisissant une région dont le climat est propice au vol.

C'est ainsi que Salon-de-Provence est choisie, à mi-chemin entre la base aérienne d'Istres et l'université d'Aix-Marseille.

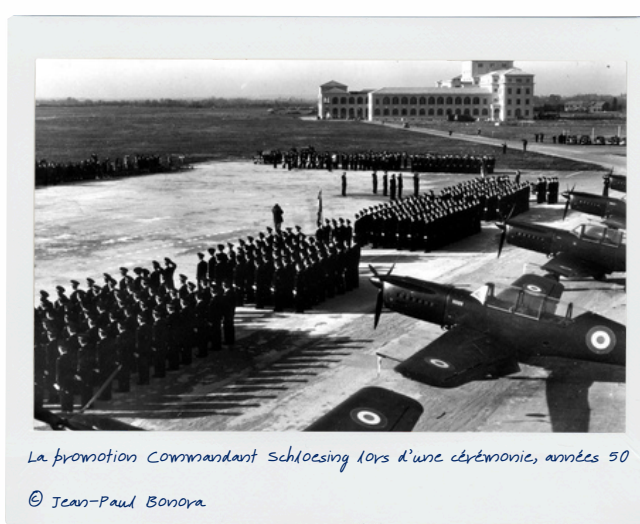


La construction du premier bâtiment, le Bâtiment de la Direction de l'Enseignement, aussi appelé BDE, est lancée en **1935**. C'est en **1937** que la promotion **Commandant Mézergues** s'installe la première sur la base aérienne 701.

La naissance officielle de l'École de l'air à Salon-de-Provence par décret se fait le **2 septembre 1938**.



Instruction au vol à voile sur Krumpholtz II, années 50
© Olivier Beernaert



La promotion Commandant Schloesing lors d'une cérémonie, années 50
© Jean-Paul Bonora

L'OCCUPATION ALLEMANDE



L'aile centrale du BDE détruite, 1944

© DR

Jugée trop proche de la frontière italienne, l'École de l'air a ordre, comme toutes les institutions, de se replier à Bordeaux.

En **juin 1940**, l'ordre est reçu de se replier en Afrique du Nord. Le colonel Bonneau, commandant l'École de l'air, part en reconnaissance afin de trouver un lieu adéquat pour poursuivre la formation des élèves-officiers. Toutefois, ces derniers ne le rejoindrons pas.

L'École de l'air est finalement dissoute le **31 août 1940**, selon les conditions de l'armistice signé avec l'Allemagne.

Les élèves-officiers ont poursuivi leur formation au château de Bellevue à Toulouse, dans la clandestinité, jusqu'à **l'automne 1941** avant de reprendre possession du site de Salon-de-Provence. Celle-ci se trouve en zone libre mais sous le régime de Vichy.

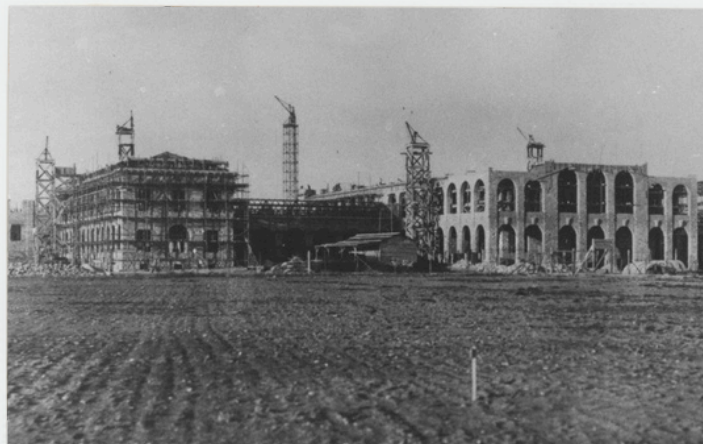
L'invasion de la zone libre par les Allemands, suite à l'opération *Torch* du **8 novembre 1942**, force le commandement de l'École de l'air à sa dissolution quelques jours après. Dès lors, l'accès aux hangars est interdit d'accès, ceux-ci sont entourés de mitrailleuses afin de prévenir les tentatives de fuite par voie aérienne. Les clés sont remises aux autorités allemandes dans l'amphithéâtre Clément Ader. Les élèves sont priés de rejoindre leurs foyers et les armes sont déposées dans la salle des Marbres.

Certains élèves-officiers parviennent à rejoindre l'Afrique du Nord, poussés dans cette aventure par le débarquement américain et la mise en place du Comité Français de Libération Nationale. Le **1er juillet 1943** est créée, sur ordonnance, l'École de l'air à Marrakech et le **3 juillet 1943**, l'armée de l'Air renaît grâce à la fusion des Forces Aériennes Françaises Libres (FAFL) commandées par le général Valin et de l'aviation d'Afrique du Nord du général Bouscat. Les traditions provenant des Petites Écuries perdurent grâce aux anciens qui ont rejoint l'Afrique du Nord. Les poussins partent ensuite aux Etats-Unis pour se former au pilotage à Tuscaloosa, Graigfield puis Big Spring et ce jusqu'en **1955**.

1945 - LA RECONSTRUCTION

La base de Salon-de-Provence se reconstruit petit à petit et peut accueillir les élèves dès **1946**.

C'est à partir de **1952** qu'elle prend la structure qu'on lui connaît aujourd'hui, avec la construction des bâtiments Testart et Brocard ainsi que du bâtiment accueillant aujourd'hui le mess élève et le Centre de Recherche de l'École de l'air (CReA).



Le Bâtiment de la Direction des Études en construction

© Bureau Histoire et Tradition, École de l'air et de l'espace

Le **15 décembre 1954** la piste Mistral est officiellement inaugurée. Dès lors, l'École de l'air est enfin totalement autonome dans le domaine de l'instruction au pilotage.

Le **20 janvier 1960**, une instruction ministérielle vient marquer de façon pérenne la formation des élèves. L'École de l'air, jusqu'alors militaire et technique, devient une école à vocation d'excellence scientifique.



Maryse Hilsz, pilote à la fin de la Seconde Guerre mondiale

© SHD/Ministère des Armées

Le renouveau de l'École de l'air ne s'arrête pas là.

Le rôle des pilotes féminins lors de la Seconde Guerre mondiale, notamment en Russie, n'a pas échappé à l'armée de l'Air. Elle accueille ses premières engagées volontaires dès **1943**.

Il faut attendre **1976** pour que le recrutement direct de l'École de l'air soit ouvert aux femmes et c'est en **1996** que la spécialité des officiers de l'air est ouverte aux femmes.

L'ÉCOLE DE L'AIR DEVIENT L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

1922

Création de l'École militaire de l'air et d'application et de l'aéronautique.

1928

Création du ministère de l'Air par le président du Conseil Poincaré. Jusqu'alors, l'aviation militaire dépendait du ministère de la Guerre et par extension, d'une certaine manière, de l'armée de Terre.

1935

L'École de l'air ouvre de façon provisoire aux Petites Écuries de Versailles.

1934

L'armée de l'air existe en tant qu'armée indépendante depuis le **2 juillet 1934**, suite à sa création par le décret du **1er avril 1933**.

1939-1945

Lors de la Seconde Guerre mondiale, l'École de l'air est sujette à des mutations. Suite à cela elle retourne s'installer à Salon-de-Provence, ainsi que l'École militaire de l'air.

1973

Création du Cours Spécial de l'École de l'air, destiné à des élèves originaires de pays partenaires.

2009

L'École de l'air intègre le réseau ERASMUS.

1994

Création du Cours spécial de formation des officiers

2015

L'ensemble des formations est regroupé au sein d'une même école avec comme seule appellation : École de l'air.

2019

L'École de l'air obtient le statut d'Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel de type Grand Établissement.

2025

L'École de l'air et de l'espace fête ses 90 ans.



2021

L'École de l'air devient l'École de l'air et de l'espace.



**TRADITIONS DE L'ÉCOLE
DE L'AIR ET DE L'ESPACE**

L'ESCADRILLE FRANÇAISE DE CHASSE N° 1

Fin **1940**, par un accord entre le général de Gaulle et le Ministère de l'air britannique, il est décidé que des pilotes de chasse français libres stationnés en Afrique Équatoriale Française (AEF) seront dirigés sur l'Égypte pour constituer une escadrille française.

Six pilotes parmi les premiers volontaires de la France libre ainsi désignés se présentent **fin février 1941** au Caire, avant d'être dirigés vers Ismailia où ils reprennent leur entraînement interrompu depuis plusieurs mois.

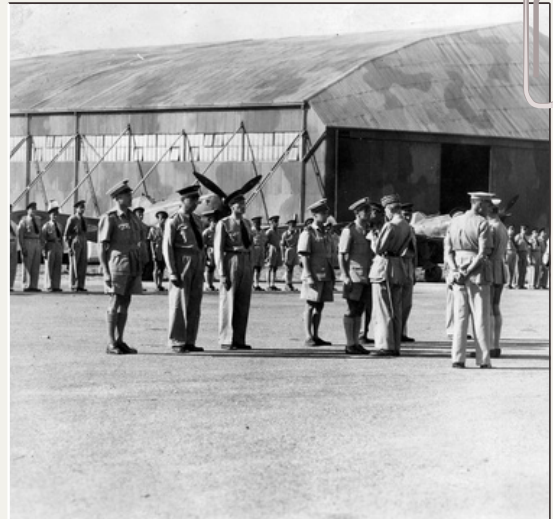
Après une brève affectation en Grèce en **mars 1941**, au 33 Squadron de la Royal Air Force, les pilotes sont rapidement renvoyés en Afrique. C'est au sein du 73 Squadron, basé à Tobrouk en Lybie, que l'Escadrille Française de Chasse n° 1 est officiellement créée le **9 avril 1941**.

Elle est engagée dès le lendemain dans la défense de Tobrouk assiégée contre les Italiens et les Allemands. Elle participe aussi à la bataille de Crète et à la campagne de Syrie. L'Escadrille Française de Chasse n° 1 effectue de nombreuses attaques au sol et des missions de protection des convois en mer.

L'Escadrille Française de Chasse n°1 a remporté 17 victoires aériennes en 165 missions et détruit de nombreux véhicules au sol. Neuf de ses pilotes ont été faits Compagnons de la Libération à titre individuel.

L'Ordre de la Libération est institué par le général de Gaulle en **1940** afin de récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se sont signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire.

Le **21 juin 1941**, l'Escadrille Française de Chasse n°1 reçoit la croix de la Libération, devenant ainsi la première unité militaire titulaire de cette prestigieuse décoration.



Rayak (Liban), 1er octobre 1941.
Le général Catroux remet la croix de la Libération à Jean Astier de Villatte, James Denis, Albert Littolff, Xavier de Sotiviaux, Louis Ferrant, André Ballatore et Marcel Lebois.

© musée de l'ordre de la Libération



Les chasseurs Hurricane de l'escadrille française de chasse n° 1

© musée de l'ordre de la Libération



L'escadrille française de chasse n° 1 en Libye avec les compagnons de la Libération James Denis et Albert Littolff, Jean Pompéi et André Ballatore:

© musée de l'ordre de la Libération



En **2019**, en parfaite coopération avec l'Ordre national de la Libération, l'armée de l'Air a souhaité faire vivre ce patrimoine. Pour cela, il n'y a pas de plus beau symbole que de refaire vivre l'Escadrille française de chasse n°1 à Salon-de-Provence, où des jeunes femmes et des jeunes hommes rejoignent l'École de l'air pour devenir des officiers aviateurs.

C'est ainsi que lors de la cérémonie de présentation au drapeau de la promotion **Lieutenant-colonel Joseph Pouliquen** de l'École de l'air, les élèves-officiers de première année ont été officiellement reconnus comme dépositaires du titre d'unité Compagnon de la Libération.

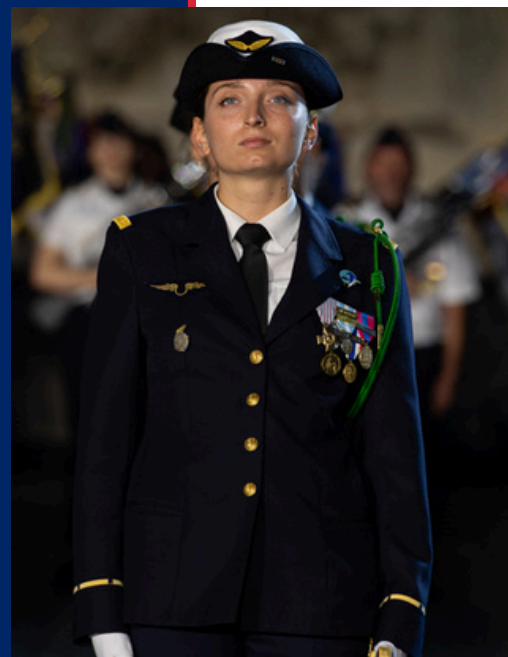
Cette reprise de compagnonnage se manifeste par le port de la fourragère verte et noire de l'Ordre de la libération par la promotion de première année, qui récupère également le fanion de l'EFC n°1.

Qu'est-ce qu'est la fourragère ?

La fourragère est une décoration qui récompense une unité, militaire ou civile, pour des faits de guerre ou de bravoure exemplaires.

Elle est portée par ses durant leur temps de service au sein de cette unité. Le caractère collectif de son attribution fait qu'elle est rarement portée à titre individuel.

Dès lors, lorsque les élèves-officiers passent en deuxième année, ils remettent la fourragère à leurs cadets lors de leur présentation au drapeau.



LE DRAPEAU DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



Citation portant attribution de la croix de la Légion d'honneur au drapeau de l'École de l'air, le **14 juin 1946** :

« Jeune école qui dès les premières années s'égale aux plus anciennes. Les élèves formés aux exaltantes disciplines de l'air, stimulés par l'exemple de leurs anciens, ont su victorieusement faire face dans tout les ciels de bataille. Magnifique école de formation militaire, particulièrement vouée au culte des valeurs morales du soldat, elle s'est révélée une pépinière incomparable de combattants et de chefs aériens. »

Le drapeau de l'École de l'air et de l'espace possède plusieurs autres décorations :



Le **14 avril 1947**, Vincent Auriol, alors président de la République, remet la Croix de guerre 1939-1945 avec palme au drapeau de l'École ainsi que la Légion d'Honneur, récompensant ainsi le rôle de celle-ci dans son premier conflit.

Le **12 février 1956**, l'École de l'air reçoit la Médaille de l'Aéronautique récompensant ainsi son rôle dans l'avancée de l'aviation militaire et civile.



Enfin, le drapeau de l'École reçoit la Croix de Guerre des T.O.E (théâtres d'opérations extérieurs) le **26 février 1960**, qui souligne son rôle dans les conflits d'Indochine et d'Algérie.

L'INSIGNE DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

L'insigne, qu'on appelle aussi pucelle, représente la transmission qui s'opère des anciens à l'égard des nouveaux arrivants.

Elle est remise lors d'une cérémonie en l'absence de tout cadre, et à l'issue de la « marche des pères ».

Durant cette dernière épreuve physique que partagent poussins et aspirants, ces derniers désignent leur « fils » ou leur « fille », à qui ils remettront la pucelle. Dès lors, les élèves s'engagent d'une relation de parrainage qui perdurera au fil de leur carrière au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace.



La pucelle de l'École de l'Air et de l'Espace est bien plus qu'un simple symbole ; c'est un emblème chargé de sens et de tradition, représentant l'excellence, l'engagement et la passion pour l'aviation et l'espace au sein de cette institution prestigieuse.



« Rondache d'azur clair à la filière d'or chargée à senestre d'un aigle au vol abaissé d'azur foncé, bordée d'émail blanc, becquée et membrée d'or, bâillonnée d'un poignard du même, enserrant un nid au naturel à trois canettes d'or. »



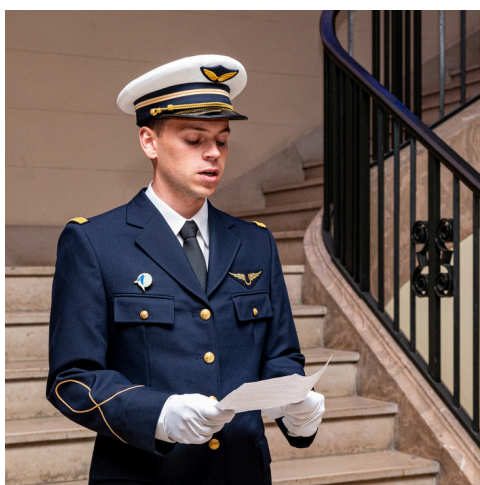
LES CÉRÉMONIES COMME VECTEURS DE VALEURS

LES VALEURS DE L'AVIATEUR

Quatre valeurs agissent comme des principes cardinaux, guidant nos élèves-officiers dans leur intégration à la communauté des Aviateurs : **respect**, **intégrité**, **sens du service** et **excellence**.

Celles-ci sont inculquées à toute personne rejoignant l'armée de l'Air et de l'Espace, quel que soit leur grade. Elles ont été désignées en **2014** lorsque le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air, a rendu public son plan stratégique Unis pour Faire Face.

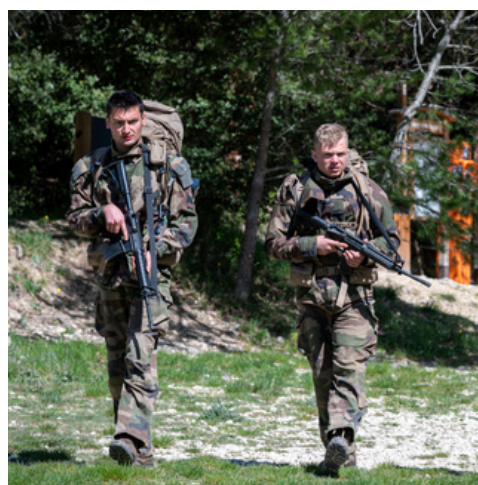
Pour tout Aviateur qui défend la France au prix de sa vie et endosse la responsabilité de l'ôter, ces quatre valeurs sont des références éthiques et morales légitimant leur action et leur engagement.



RESPECT

Le respect de l'Institution, des règlements, des missions, des femmes et des hommes.

Le respect mutuel des Aviateurs est à la base de la confiance et au cœur du dialogue.



INTÉGRITÉ

Chacun dans ses actes est responsable de l'autre : la réussite des missions tient dans l'interdépendance entre les Aviateurs.

C'est le sens des responsabilités qui guide l'action.



SENS DU SERVICE

Il donne du sens à l'engagement des Aviateurs pour l'armée de l'Air et de l'Espace. L'Aviateur est au service de la mission de ses concitoyens, de la Nation.



EXCELLENCE

Elle est le credo de l'Aviateur.

Elle s'exprime dans la complexité des missions aériennes qui exigent rigueur et capacité d'innovation permanente.

LE BAPTÊME DANS LE VENT DES HÉLICES



Le baptême dans le vent des hélices symbolise la reconnaissance de la nouvelle promotion comme des élèves-officiers à part entière. Ayant lieu chaque début du mois septembre, cette cérémonie constitue le premier contact des poussins avec l'aéronautique militaire.

Elle met en scène un aéronef, garé face à la stèle Guynemer, derrière lesquels se trouvent les poussins en tenue de combat. C'est l'une des plus anciennes traditions de l'École de l'air et de l'espace puisqu'elle est perpétrée depuis **1936**.

C'est alors, et suite à la revue et au discours du général commandant la base aérienne et directeur général de l'École de l'air et de l'espace, que les moteurs de l'aéronef sont poussés à plein régime. Depuis de nombreuses années, c'est dans le vent des hélices du Noratlas que les élèves vivent cette cérémonie.



Le baptême dans le vent des hélices a pour but de rappeler aux élèves-officiers :

« (...) la griserie du pilote, seul dans sa carlingue, le visage fouetté par le vent. (...) donne l'occasion aux poussins de se remémorer les débuts héroïques de l'aviation et de l'École »

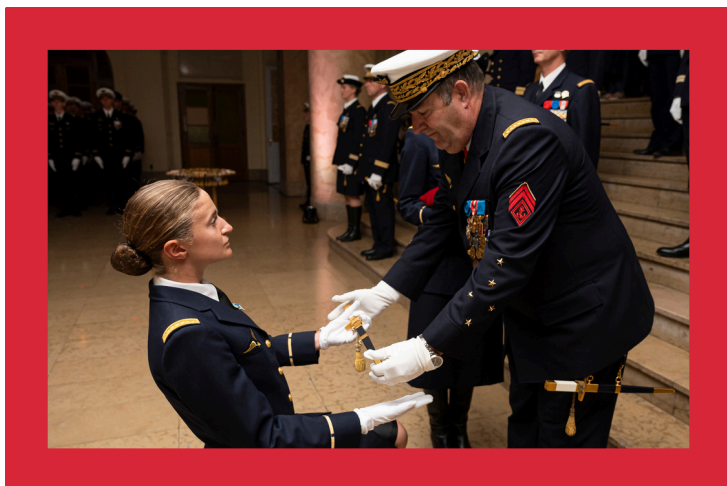
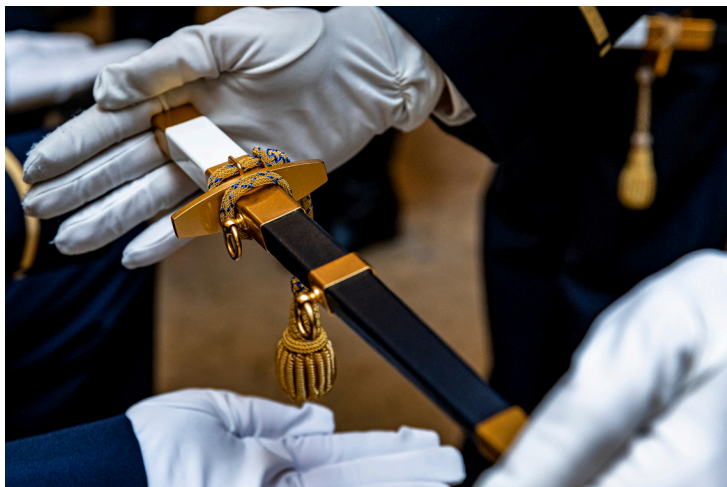
LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES POIGNARDS

La veillée et la remise des poignards suivent le baptême dans le vent des hélices. C'est le moment le plus important dans la formation des élèves, il s'agit là de leur faire prendre conscience de leurs futures responsabilités et de leur entrée dans un « corps d'armée ».

Les élèves doivent, chacun à leur tour, veiller sur les poignards dans la salle des Marbres la nuit avant la cérémonie. L'isolement de chaque élève dans cette salle, où les noms de ceux qui sont tombés sont inscrits dans le marbre, leur permet de réfléchir au sens de leur engagement mais aussi aux conséquences de celui-ci.

La cérémonie, le jour suivant, se déroule au seul bruit de la lame d'un poignard frappée contre un des piliers de la salle des Marbres. Les élèves agenouillés devant leur parrain s'emparent alors du poignard puis l'accrochent à leur côté, signifiant ainsi leur entrée dans le corps des officiers.

Le poignard a été choisi en **1934** par le général Denain et son design n'a pas changé depuis.



LA PRÉSENTATION AU DRAPEAU

Par cette cérémonie, les élèves-officiers s'inscrivent dans un héritage glorieux, qui les oblige à exercer leurs fonctions avec exigence et humilité.

La présentation au drapeau est un témoignage de leur engagement envers la Nation, son drapeau et les idéaux de liberté et de justice qu'il représente.

C'est également l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre ceux-ci, notamment l'Escadrille française de chasse n°1 puisque c'est lors de cette cérémonie que les élèves de première année reçoivent la fourragère de l'Ordre de la Libération.



La présentation au drapeau est aussi la toute première cérémonie militaire de ces élèves, qui ne se déroule pas à huis clos. En effet, deux mois après avoir intégré l'École de l'air et de l'espace, les jeunes élèves-officiers sont présentés au drapeau français en présence de leur proches.

C'est alors une façon de marquer clairement leur appartenance à la communauté des Aviateurs, qu'ils rejoignent par leur engagement au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace.



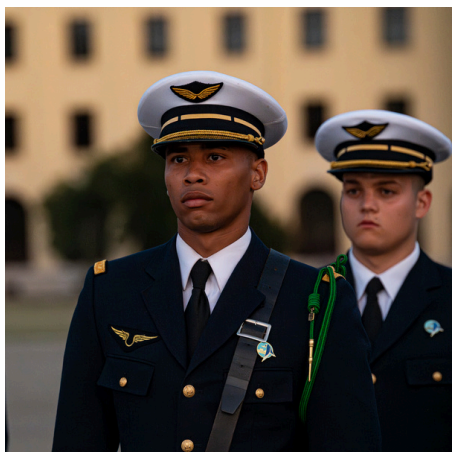
LE BAPTÊME DE PROMOTION

Le parrainage des promotions est une autre tradition des écoles militaires mais aussi civiles.

Ainsi Saint-Cyr, l'ENA, Science Politique, Polytechnique ou encore l'ENSAM baptisent leurs promotions. Plusieurs parrains possibles sont sélectionnés par les élèves puis une nouvelle sélection est faite par le commandement de l'école et l'officier tradition avant le choix final de l'Etat-Major.



Le parrain doit représenter les valeurs de l'École de l'air et est choisi généralement pour s'être illustré dans un domaine. Ces modèles de valeurs sont des exemples vers lesquels il faut tendre pour les jeunes poussins. Le nom du parrain est donné à la fin de la première année de formation et signifie la reconnaissance de cette promotion par ses pairs. Le baptême de la promotion permet donc aux élèves de former une communauté.



Le premier parrain à avoir été choisi par la première promotion de l'École de l'air en **1935** est le capitaine Georges Guynemer.

L'élévation du capitaine Guynemer au rang de héros et de figure de l'armée de l'Air et de l'Espace témoigne du positionnement de l'institution au travers du message que le récit de la vie du jeune pilote transmet. Lorsque Georges Guynemer souhaite s'engager lors de l'entrée en guerre de la France, il est dans un premier temps ajourné car sa condition physique n'est pas satisfaisante. C'est à force d'abnégation qu'il a finalement été accepté comme élève mécanicien avant de devenir un pilote de renom.



En faisant de lui le parrain de sa première promotion, en faisant sienne sa devise, l'École de l'air et de l'espace montre qu'elle porte un intérêt tout particulier à la technicité de son arme et à la capacité des élèves-officiers à la maîtriser. Il est alors logique que les premiers élèves, qui rêvaient tous de devenir pilote, le choisissent comme parrain.



**L'ÉCOLE DE L'AIR
ET DE L'ESPACE**



L'École de l'air et de l'espace forme l'ensemble des officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace. Elle accueille également des élèves et stagiaires issus du monde civil dans le cadre de stages, formations ou mastères spécialisés.



Au total, ce sont **1 400 apprenants** qui sont formés chaque année sur le site de Salon-de-Provence tout au long de l'année.

La formation aéronautique initiale de tout le personnel navigant (pilotes et navigateurs) commence sur la BA 701. Tous les futurs équipages de l'armée de l'Air et de l'Espace réalisent ainsi leurs premiers vols militaires d'instruction à Salon-de-Provence au Centre de formation aéronautique militaire initiale.



TRANSMETTRE LES VALEURS MILITAIRES

Grande école militaire et spatiale, l'École de l'air et de l'espace assure la formation de tous les officiers aviateurs, experts de la mise en œuvre des systèmes d'armes dans les milieux de l'aéronautique et du spatial, futurs chefs militaires et hauts cadres dirigeants du ministère des Armées.



Les savoirs dispensés, tant militaires qu'académiques, garantissent une formation d'excellence pour tous les officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace afin qu'ils soient en mesure d'analyser dans la complexité, décider dans l'incertitude et agir dans l'adversité.



Les élèves-officiers sont encadrés par des intervenants spécialistes pluridisciplinaires et bénéficient d'outils récents tout au long de leur cursus. Ils développent également des valeurs éthiques et morales indissociables de l'état d'officier au cours de leur cursus, telles que le respect, l'intégrité, le sens du service et l'excellence, qui sont les valeurs cardinales de l'armée de l'Air et de l'Espace.

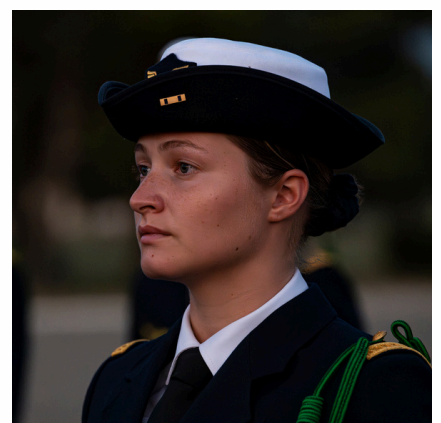
Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type Grand Établissement depuis 2019, l'École de l'air et de l'espace occupe une position de premier ordre dans la communauté de l'enseignement supérieur.

Elle délivre à ce titre des diplômes académiques reconnus par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : diplôme d'ingénieur, diplôme de niveau licence, master et mastère spécialisé...

OUVERTURE SUR LE MONDE ET LA RECHERCHE

Véritablement tournée vers l'avenir, l'École de l'air et de l'espace est dotée de son propre centre de recherche, et développe également des collaborations avec le monde de l'industrie et de la recherche. Elles garantissent le niveau d'excellence des enseignements militaires et académiques qui y sont dispensés ainsi qu'une visibilité croissante à l'international.

L'établissement forge sa dimension internationale au travers de partenariats historiques de formation avec de nombreuses armées de l'air étrangères. Cette ouverture à l'international est également prise en compte via des partenariats internationaux, des formations au profit d'élèves-officiers étrangers et des offres des stages en lien avec les institutions étrangères.



FORMATION ACADÉMIQUE



Fondée à l'origine sur les sciences de l'ingénieur, l'École de l'air et de l'espace a depuis intégré à son enseignement les sciences politiques et humaines. Les cours sont dispensés par une équipe d'enseignants issus de l'enseignement supérieur et secondaire, du civil comme du milieu militaire.

La formation académique, complétée par de la recherche, permet aux élèves-officiers d'acquérir les connaissances et méthodes indispensables à la maîtrise du domaine aérospatial militaire.

Pour la grande majorité des futurs officiers de carrière de recrutement direct, elle est une formation d'ingénieur généraliste à vocation aéronautique et spatiale largement ouverte aux domaines non scientifiques. Les élèves-officiers issus du recrutement interne suivent un cursus de licence dans un domaine adapté à leur futur emploi : TESA, EGID ou NED.



La formation scientifique est indispensable pour développer efficacement méthode, rigueur, sens de l'analyse et capacité de synthèse. Cependant, elle ne suffit pas pour former des officiers ouverts sur le monde, conscients des enjeux géopolitiques et capables de s'exprimer convenablement à l'écrit comme à l'oral.

Ainsi, l'enseignement en sciences humaines vise à donner un aperçu des problématiques du monde contemporain, une ouverture sur les disciplines des lettres et des sciences humaines, et à ce qu'ils développent leur capacité de synthèse et d'analyse, leur aptitude à communiquer, en particulier en langue anglaise.

FORMATION AÉRONAUTIQUE



Ce pilier majeur de l'École de l'air et de l'espace, revêt différentes formes : stage de formation en vol au sein du Centre de formation aéronautique militaire initiale (CFAMI), stage de découverte et de motivation en unités aériennes ou encore séminaires dédiés au fait aérien ou à l'espace.

L'objectif primordial est d'ancrer, chez tous les aviateurs, les fondamentaux de la sécurité des vols, et plus généralement de la maîtrise des risques. En effet, tous deviendront, notamment en milieu interarmées, en tant que représentants reconnus du milieu aéronautique, des opérations aériennes et spatiales.

L'objectif des formations dispensées au CFAMI est de transmettre aux élèves-officiers le savoir-faire et savoir-être du personnel navigant de l'armée de l'Air et de l'Espace. Ainsi, le CFAMI est divisé en plusieurs entités toutes expertes dans leur domaine.

Escadron d'instruction de vol à voile

La pratique du vol à voile constitue le socle d'initiation aéronautique pour les élèves-officiers de l'École de l'Air et de l'Espace. L'EIVV dispose pour cela d'une flotte de planeurs modernes.

Escadrons d'instruction en vol

L'instruction générale se fait sur Cirrus SR20 et SR22, des "avions-écoles". Elle permet aux élèves-officiers d'acquérir les bases du pilotage et les réflexes indispensables pour poursuivre leur formation sur des aéronefs plus évolués.

Escadron d'instruction au sol du personnel navigant

Il assure la formation théorique initiale des stagiaires du personnel navigant. Cette instruction est aussi ouverte aux opérateurs de drones, élèves étrangers, médecins spécialisés en aéronautique... Au terme de cette formation, les stagiaires pilotes sont amenés à obtenir leur licence de pilote (ATPL).

Section simulateur

Les simulateurs jouent un rôle essentiel dans la formation des élèves, des pilotes et des navigateurs. L'utilisation des nouvelles technologies et des techniques de digitalisation comme la vidéo 360 ou la réalité virtuelle sont une voie d'amélioration pour la qualité de l'instruction.

FORMATION MILITAIRE



Cet apprentissage se fait de manière progressive et séquencée tout au long des trois années de formation à l'École de l'air et de l'espace. La formation militaire est assurée par l'Escadron de formation au commandement ainsi que la Section d'instruction militaire du Détachement du Commandement des forces aériennes et s'articule en trois axes.



La formation au commandement

comporte deux volets.

Le premier vise à comprendre les relations comportementales, psychologiques et éthiques entre individus.

Le second donne le socle de connaissances indispensables pour appréhender les enjeux de Défense.



La formation du combattant

visent à acquérir les techniques de combat ainsi que les principes de rusticité et de vie en campagne. L'aviateur doit pouvoir étudier finement la topographie, maîtriser le franchissement d'obstacles ou le tir, afin que le terrain ne soit pas un ennemi de plus.

L'ensemble de ces savoirs est transmis par un personnel issu des unités opérationnelles les plus prestigieuses de l'institution.

Ils sont complétés par des séances de *war gaming*, des séminaires ou encore des stages qui mettent les élèves en situation et les font appréhender au mieux l'environnement de la Défense.



La formation sportive

allie performance, dépassement de soi et esprit de compétition. Les élèves disposent d'un stade d'honneur, d'un gymnase, de quatre courts de tennis, d'une piscine couverte, d'une aire de cross training et d'un city stade.

Tout au long de l'année, les élèves-officiers sont tenus de représenter l'École de l'air et de l'espace.

L'ESCADRON DE FORMATION CURSUS COURTS

L'enseignement dispensé au sein de l'Escadron de Formation Coursus Courts (EFCC) est destiné à des militaires issus de recrutements variés :

- Aspirants en première année de l'école polytechnique (X), aspirants ingénieurs des études et techniques avancées (IETA) et aspirants ingénieurs militaire de l'infrastructure (IMI)
- Volontaires aspirants (VASP)
- Officiers sous contrat (OSC)
- Élèves admission RANG (EA Rang)
- Élèves-officiers de réserve



L'EFCC délivre une formation pour des militaires appelés à tenir des postes d'exécution, d'encadrement ou de commandement dans l'armée de l'Air et de l'Espace. Elle concourt donc au développement de qualités telles que la persévérance, le sens des responsabilités, du commandement et du leadership, la réflexion et le goût de l'action indispensables pour la tenue de ces postes.

Pour atteindre ces objectifs, les élèves-officiers sont amenés à acquérir ou à perfectionner une culture militaire qui leur permettra de situer l'action de la Défense de notre pays au milieu des grands enjeux internationaux et le rôle que tient en son sein l'armée de l'Air et de l'Espace.

Enfin, le développement de leurs qualités physiques et morales leur permet d'acquérir un comportement fondé sur l'exemplarité, l'autonomie, l'esprit d'initiative et de décision. Ainsi formés, les élèves-officiers ont toutes les clés pour pouvoir faire face à l'ensemble des situations qu'ils rencontreront au cours de leur carrière, à leurs différents niveaux de responsabilité.

Pourquoi recruter des officiers sous-contrat ?

Le recrutement annuel des officiers sous-contrat répond au juste besoin de l'armée de l'Air et de l'Espace en ciblant précisément les profils répondant aux exigences des postes à pourvoir.

Les candidats retenus intègrent leur base d'affectation avant de rejoindre l'École de l'air et de l'espace pour effectuer leur formation scindée en deux étapes : la formation militaire initiale et la formation militaire générale de l'officier.







LA BASE AÉRIENNE 701

Implantée sur le territoire salonais depuis **1937**, la Base aérienne 701 « Général Pineau » s'étend sur 450 hectares répartis entre Salon-de-Provence et Lançon-Provence. Elle dispose de trois pistes en herbe et d'une piste goudronnée.

Le parc aéronautique est composé d'une quarantaine d'aéronefs allant des Alphajets de la Patrouille de France, aux Extra 330 de l'Équipe de voltige de l'armée de l'Air et de l'Espace, aux Cirrus SR22 de Centre de Formation Aéronautique Militaire Initiale ou encore jusqu'aux planeurs de l'Escadron d'Instruction de Vol à Voile.



Le site compte environ 2 000 personnels militaires et civils et regroupe de nombreuses unités, notamment le Centre d'Initiation et de Formation des équipages Drones, le Groupement d'intervention NEDEX, l'Escadron de contrôle et de sécurité aérienne, l'Escadron de préparation sportive et mentale...



Elle abrite également deux écoles : l'École de l'air et de l'espace et l'École des commissaires des armées. Un laboratoire de l'Office national d'études et de recherche aérospatiale (ONERA), ainsi que des installations de Défense Conseil International sont aussi présents au sein de l'emprise.

La Base aérienne 701 et l'École de l'air et de l'espace ont à cœur de renforcer le lien Armée-jeunesse et sont résolument tournées vers la jeunesse. Cet engagement est notamment marqué par la création de la toute première Escadrille Air-Jeunesse, en **2019**.

De nombreuses actions au profit des jeunes sont mises en place grâce à :

- différents tutorats tel que le tutorat Air Réussite Jeunesse ou encore le tutorat Aéronautique ;
- des partenariats avec des établissements scolaires ;
- l'accueil d'environ 150 stagiaires de troisième par an



Le rayonnement de l'armée de l'Air et de l'Espace, en France et à l'étranger, est le fruit du professionnalisme de ses Aviateurs et de la maîtrise de ses Ambassadeurs. À mi-chemin entre l'art et la technique, ces derniers symbolisent le savoir-faire de l'armée de l'Air et de l'Espace à chacune de leurs prestations. Tous concourent à maintenir le lien étroit existant avec la Nation.

Parmi les Ambassadeurs, nous retrouvons notamment la Patrouille de France et l'Équipe de voltige de l'armée de l'Air et de l'Espace. Deux unités qui se trouvent sur la base aérienne 701.

Au service de la nation, ces militaires ont un calendrier bien défini. La période d'octobre à mai est dédiée à la transmission aux nouveaux arrivants du savoir-faire propre à l'exercice difficile de la voltige en patrouille à 8 avions.

Au-delà d'un vol hautement technique, plusieurs responsabilités incombent à cette unité de l'armée de l'Air et de l'Espace. En plus de contribuer au rayonnement de son armée, la Patrouille de France démontre le savoir-faire des forces aux Français et permet d'entretenir le lien armée-nation, fait découvrir la filière d'excellence mondiale qu'est l'aéronautique, contribue au dynamisme des territoires et participe au recrutement du secteur de la Défense.



Depuis **1968**, l'Équipe de voltige de l'armée de l'Air et de l'Espace (EVAAE) est présente sur les meetings et les compétitions, en France et dans le monde entier. L'unité est composée de quatre pilotes, sept mécaniciens, deux photographes, un agent d'opération et un officier communication.

Champions de France, champions d'Europe mais aussi champions du monde, les membres de l'EVAAE démontrent, depuis plus d'un demi-siècle, la maîtrise technique de leurs aéronefs dans une discipline artistique et sportive exigeante.

Ambassadeurs de l'armée de l'Air et de l'Espace, ces derniers ont pour mission de faire rayonner le savoir-faire de ses aviateurs et aviatrices, de démontrer l'excellence de l'aéronautique française, mais aussi d'assurer le lien Armée-Nation.

La base aérienne 701 abrite plusieurs unités aériennes : la Patrouille de France, l'Équipe de voltige de l'armée de l'Air et de l'Espace et le Centre de formation aéronautique militaire initiale. Il n'en reste pas moins que l'écologie et la préservation de l'environnement sont des prérogatives considérées avec sérieux.



La préservation de l'environnement est un enjeu éminemment actuel et décisif pour le futur. C'est la raison pour laquelle la BA 701, désireuse d'entrer dans une dynamique vertueuse de responsabilité environnementale, aborde d'un œil attentif les problématiques qui y sont liées.



Afin de mettre en place les mesures les plus adaptées, la politique de développement durable est étudiée en premier temps par un comité de pilotage, qui s'assure du respect des lois et normes dans la sélection et coordination des projets menés. Ce comité est également en charge de sensibiliser les élèves-officiers comme les personnels présents sur site.

L'ensemble des décisions prises par le comité de pilotage sont validées, suivies et financées par le comité de direction. La politique de développement durable de la BA 701 est orientée autour des thématiques suivantes : vie quotidienne, infrastructures, formation/recherche et biodiversité ainsi que responsabilité sociétale.





**L'ÉCOLE DE L'AIR
ET DE L'ESPACE,
TOURNÉE VERS LE FUTUR**



Depuis sa création en **1935**, l'École de l'air et de l'espace joue un rôle crucial dans la préparation des futurs leaders et experts du domaine aérien et spatial.

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type "Grand Établissement" depuis **2019**, l'École de l'air et de l'espace occupe une position de premier ordre dans la communauté de l'enseignement supérieur. Elle délivre à ce titre des diplômes académiques reconnus par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : diplôme d'ingénieur, diplôme de niveau licence, master et mastère spécialisé...



La période de **2015** à aujourd'hui a été marquée par des transformations majeures, incluant la modernisation des infrastructures, l'évolution des programmes académiques et de formation, et l'intégration des nouvelles technologies. Ces initiatives reflètent l'engagement de l'École de l'air et de l'espace à maintenir son excellence et à s'adapter aux évolutions rapides du domaine militaire et technologique.

En tant que pilier de l'armée de l'Air et de l'Espace, l'école joue un rôle essentiel dans la préparation des futurs leaders, garantissant ainsi la sécurité et la souveraineté de la France dans les airs et dans l'espace. L'ajout du domaine spatial en **2021** a été un tournant stratégique, reflétant les défis croissants dans ce domaine.

Les sphères de manœuvre et de confrontation s'étendent aujourd'hui et a fortiori davantage encore demain à l'ensemble des milieux et des champs. Le projet d'intégrer l'environnement multi-milieux multi-champs à la formation au commandement est un des projets phares du contrat d'objectifs performance **2022-2026**.



L'École de l'air et de l'espace s'attache à préparer les élèves-officiers aux conflits de demain en travaillant à la prise en compte plus large du "multi-milieux multi-champs" dans les enseignements, selon une approche pluridisciplinaire (aspects historiques, sociologiques, éthiques, enseignements cyber et espace, formation du combattant,) et grâce à des pédagogies actives comme la simulation.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DU SUJET « ESPACE »

L'intégration du domaine spatial à l'École de l'air et de l'espace représente une réponse stratégique aux évolutions du contexte international. L'espace, devenu un champ de confrontation et de coopération essentiel, nécessite des compétences spécifiques et une préparation rigoureuse. Le volet spatial représente désormais un enjeu majeur : présent dans tout le spectre des missions, il contribue à toutes les opérations et devient le théâtre de nouvelles actions. L'espace est un milieu de compétition et tend à devenir un milieu de confrontation.

L'École de l'air et de l'espace est aujourd'hui pleinement engagée sur le sujet « espace » et se met au service des unités opérationnelles pour accompagner leur montée en puissance sur ce nouveau domaine. Elle participe donc à la stratégie spatiale de défense et cherche dès à présent à diversifier son offre de formation « espace ». Le nouveau cursus Licence, lancé en septembre 2022, et la revue du cursus Master, qui a débuté en 2022, prennent pleinement en compte cette dimension spatiale.



Aujourd'hui, l'École de l'air et de l'espace délivre des formations de niveau expert dans le domaine spatial, à des officiers et personnels du ministère des Armées amenés à conduire les opérations spatiales, à travers une Chaire « sécurité spatiale » développée en lien avec l'ONERA, le CNES, le CDE, le CSU* et avec le soutien de grands groupes industriels comme AIRBUS et THALES.

Par ailleurs, en partenariat avec le CDE, le CNES et l'ONERA, l'EAE propose un Mastère Spécialisé® « Defense and Security in Space ». Il vise à former des cadres civils et militaires ayant une vision intégrée de la sécurité des systèmes spatiaux dans les opérations spatiales civiles ou de défense. Cette expertise pourra être employée dans le cadre de la recherche ou du développement d'un programme spatial, de la mise en œuvre et de l'emploi opérationnel d'un système spatial ou encore de l'analyse, la prévention, le suivi ou la gestion de crises.

Créée en **2023**, l'Académie spatiale de défense est constituée de trois entités regroupées en un consortium dont la coordination est assurée de manière tournante par un des membres : l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE-SUPAERO), l'École de l'Air et de l'Espace et le Centre de Formation aux Opérations Spatiales Militaires du CDE.

* l'Office national d'études et de recherches aérospatiales, le Centre national d'études spatiales, le Commandement de l'Espace et le Centre spatial universitaire.

LA CYBERDÉFENSE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Au vu de notre civilisation hyper connectée, les organisations doivent pouvoir compter sur des équipes d'experts en cybersécurité, dirigées par des cadres de haut niveau dans le domaine, afin de faire face aux vulnérabilités et aux menaces qui pèsent sur les systèmes complexes.

À cet effet, il existe au sein de l'École de l'air et de l'espace, depuis **2018**, le Centre d'Excellence en Cyberdéfense (CEC) du milieu aérospatial. L'expertise du CEC repose sur sa capacité à mobiliser des partenaires industriels et étatiques en vue d'un objectif stratégique global : maîtriser la cyberdéfense dans la conduite des opérations aériennes.

Le CEC se positionne aujourd'hui comme un acteur reconnu d'un écosystème complexe, capable de fédérer des projets communs à la croisée de la recherche, du monde industriel et des acteurs militaires.



Le Mastère Spécialisé® « Cybersécurité des Systèmes Complexes pour l'Industrie et la Défense », lancé en novembre 2020 est le fruit d'une coopération entre l'EAE, Centrale Méditerranée, le CEA et le Commandement de la cyberdéfense du ministère des Armées.

L'objectif de cette formation est de former des cadres de haut niveau (BAC +6), aptes à assumer, par exemple, des fonctions de responsables de la cybersécurité ou à prendre la tête d'un Security Operations Center.

En partenariat avec Centrale méditerranée, le CEC est ainsi responsable de la conduite et de la pédagogie du MS CyberSCID, ouvert à tous les francophones civils et militaires, mais également des formations de haut niveau en anglais destinées à nos partenaires militaires non francophones.

LE CENTRE DE RECHERCHE DE L'ÉCOLE DE L'AIR



Le Centre de Recherche de l'École de l'Air (CREA), établi en **2004** à l'initiative de l'armée de l'Air, se distingue comme une entité dynamique et avant-gardiste.

Il représente une diversité disciplinaire unique dans le paysage de l'enseignement supérieur français. Sous la tutelle de l'École de l'air et de l'espace, le laboratoire s'impose comme un acteur incontournable de l'innovation technologique et scientifique, dans le domaine aérospatial et de la défense. Grâce à ses recherches, le CREA non seulement renforce les capacités opérationnelles de l'armée de l'Air et de l'Espace, mais aussi contribue au rayonnement international de l'école.

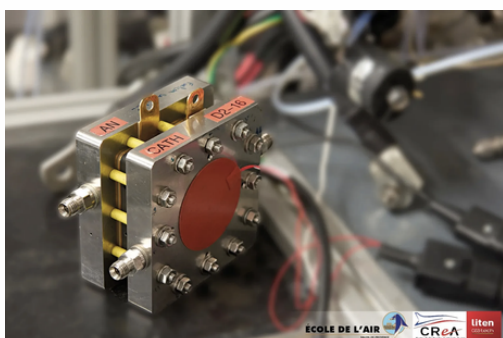
Le projet RAPACE vise à développer un drone à hydrogène 100% français, en intégrant une chaîne énergétique complète. Il est porté par des enseignants-chercheurs civils et militaires du CREA, en collaboration avec le Laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et nanomatériaux du CEA. La spécificité du drone RAPACE est son adaptation idéale à toutes les conditions environnementales sévères. Ce projet est le seul dédié à l'étude des intérêts strictement militaires de l'emploi de l'hydrogène comme source d'énergie embarquée par un drone.

Le CEA-Liten et l'École de l'air souhaitent, par leur collaboration, développer un partenariat de recherche scientifique et technique à long terme, qui leur permettra de répondre efficacement aux enjeux auxquels ils sont confrontés, liés de l'usage de l'hydrogène.



Fin mai 2023, après plusieurs années d'études et de conception, le drone RAPACE a effectué son premier vol. À cette occasion, l'un de ses concepteurs affirme :

« C'était aussi le tout premier vol d'un drone PAC H2 à cathode fermée et refroidissement liquide en France et au monde, hors États-Unis, et de surcroît de technologie française ».



LE FABLAB

Inauguré le **4 avril 2022**, le FABLAB est un espace dédié à la promotion des nouvelles pédagogies et de la créativité au sein de l'École de l'air et de l'espace. Il a pu voir le jour grâce à un co-financement entre l'EAE et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, suite à un appel à manifestation d'intérêt en **2019** auquel l'école a répondu favorablement.

Le FABLAB, se déployant sur 400 m², est conçu pour être un véritable creuset de créativité et d'innovation. Il regroupe divers ateliers de fabrication : des stations d'impression 3D, des découpeuses laser, des équipements électroniques, ainsi que du petit outillage. En plus de ces ateliers, le FABLAB dispose d'un studio vidéo, d'un espace de visioconférence dédié au télé-enseignement, d'un *learning lab* et d'un espace de *co-working*.

Le dispositif poursuit trois objectifs principaux :



Accompagner la transformation pédagogique de l'école

En favorisant les pédagogies actives, comme les approches par projet, le FABLAB soutient les enseignants dans l'évolution de leurs méthodes d'enseignement pour mieux préparer les élèves aux défis modernes.



Accueillir les élèves et soutenir leurs projets

Le FABLAB offre aux élèves un environnement où ils peuvent concrétiser leurs projets, qu'ils soient réalisés dans le cadre de leur formation académique ou à titre personnel, encourageant ainsi l'innovation et l'apprentissage par la pratique.



Promouvoir les initiatives et démarches d'innovations participatives

Ouvert à l'ensemble du personnel de l'École de l'air et de l'espace et de la Base aérienne 701, le FABLAB vise à encourager les initiatives d'innovation participative, facilitant ainsi les échanges et la collaboration.

LE PROJET PIAS



L'École de l'air et de l'espace souhaite se positionner comme catalyseur de l'innovation dans les domaines aéronautique et spatial, afin de délivrer un enseignement d'excellence. En effet, l'école cherche à capitaliser sur son positionnement unique en France, réunissant des opérationnels, des élèves-officiers et des enseignants-chercheurs, pour structurer son lien avec les entreprises des secteurs aéronautique et spatial et décupler ses capacités d'innovation.

Pour cela, le projet de Plateforme d'Innovation Aéronautique et Spatiale (PIAS) est en cours. Projet phare du contrat d'objectifs performance 2022-2026, la PIAS sert au rayonnement de l'EAE comme de l'armée de l'Air et de l'Espace, d'appuyer les formations de dispensées, de favoriser un environnement de recherche attractif et de renforcer la culture d'innovation de l'École de l'air et de l'espace.

Pour atteindre ces objectifs, le projet PIAS se compose de deux bâtiments, appelés respectivement « Nx » et « Air & Espace ». Le premier est dédié à l'enseignement, la recherche, offrant un environnement hautement sécurisé, une proximité immédiate avec le « terrain » et un interfaçage optimal avec les chercheurs du CREA et de l'ONERA.

Le second se consacre à l'ouverture sur l'extérieur et a pour objectif de faciliter l'initiation des collaborations avec les laboratoires de recherche et les entreprises. De plus, il permettra de proposer des conférences professionnelles et grand public tout en disposant d'espaces de formation et de médiation auprès du grand public.

DONS ET MÉCÉNAT

Depuis son changement de statut en 2019, l'École de l'air et de l'espace dispose d'une plus large autonomie dans sa gouvernance ainsi qu'au niveau juridico-administratif. Ces nouvelles marges de manoeuvres ont un impact sur les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation, au coeur des missions de l'École.

L'EAE a désormais la capacité de percevoir le solde de la taxe d'apprentissage (à laquelle sont soumises nombre d'entreprises), de recevoir des dons et des legs, des financements dans le cadre de partenariats, d'opérations de parrainage ou encore de mécénat.



Un projet d'envergure vient d'être engagé pour des rénovations indispensables au sein de l'emblématique Bâtiment de la Direction et de l'Enseignement.

C'est ainsi que la **"Salle des marbres"** a fait l'objet d'un premier appel aux dons. Abîmé par le temps, ce haut lieu de traditions nécessitait une rénovation complète. Grâce au généreux mécénat du **Groupe Dassault** et des **Ailes Brisées** ainsi qu'à la contribution de donateurs particuliers, une première tranche de travaux a pu y être lancée.

D'autres espaces voient leur projet de rénovation à l'étude :

- **Les coursives et la façade Sud** : celles du premier étage ne sont plus exploitées en raison de leur vétusté. Une rénovation complète permettrait de redonner sa fonction de rayonnement au "Temple" et d'assurer au commandement un lieu d'accueil exceptionnel.
- **Le "Temple"** : l'espace commandement rappelle, à travers la présentation d'effets patrimoniaux, la mémoire d'aviateurs célèbres tombés pour la France, notamment Georges Guynemer. Les éclairages, la menuiserie, les sanitaires ou encore les ouvertures demandent un rafraîchissement.
- **L'espace muséal** : Implanter un véritable espace muséal permettrait de valoriser tout le patrimoine d'objets militaire que possède l'École de l'air et de l'espace.



Votre soutien, en relayant l'appel ci-dessous à travers vos canaux, aidera à mobiliser les contributions nécessaires à la préservation de ce patrimoine historique important et soutenir ainsi le rayonnement de l'École de l'air et de l'espace.

Vous aussi pouvez contribuer à la rénovation de ce bâtiment historique, via un don, déductible à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

L'École de l'air et de l'espace est reconnaissante de la générosité de chacun !



CONTACTS

**Section Médias - Bureau communication et relations extérieures
de la Base aérienne 701 “général Pineau” et de l’École de l’air et de l’espace**

Dominica Roques :



06 50 98 21 18



communication.ba701.eae@ecole-air.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



École de l’air et de l’espace

@ecole.de.lair



Crédits

Section Photos-vidéos de l'École de l'air et de l'espace

Bureau Histoire et Traditions de l'École de l'air et de l'espace

Section Éditions de l'École de l'air et de l'espace